

Madame et Monsieur les Conseillers départementaux,

Madame et Messieurs les Vice-Présidents de la communauté de commune du Savès

Mesdames et Messieurs les Maires,

Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux,

Monsieur le trésorier,

Monsieur le Chef de la brigade de gendarmerie de Samatan,

Messieurs le Chef-adjoint du centre de secours de Samatan,

Mesdames, Messieurs les Directeurs des Ecoles et enseignants,

Mesdames, Messieurs les représentants des associations,

Mesdames, Messieurs les personnels de la communauté de communes du Savès,

Mesdames, Messieurs,

Chers Amis,

Je tiens tout d'abord à remercier Guy Larée, maire de Montpézat, ainsi que son conseil municipal pour avoir accepté d'accueillir cette cérémonie des vœux.

Les vices-présidents de la communauté de communes du Savès se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2017.

Santé, bonheur et prospérité pour vous, votre famille et vos proches...

Je forme des vœux de prompt rétablissement pour celles et ceux qui sont malheureusement touchés par la maladie. Mes pensées vont aussi vers celles et ceux malheureusement éprouvés par la perte d'un proche en 2016.

Evidemment, en cette cérémonie des vœux, comme chaque année, il est important pour nous réunis ensemble aujourd'hui de revenir sur l'année écoulée.

Cette année 2016 aura été marquée, sur le plan national, à nouveau par la terreur, à travers les attentats qui ont ensanglanté notre Pays. La France toute entière frappée d'effroi a fait face avec détermination à ceux qui veulent nous diviser pour mieux nous vaincre. Notre seule force reste notre unité, à travers notre attachement aux valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité. Ces valeurs, nous en aurons besoin, plus que jamais, en 2017.

La cérémonie des vœux, c'est aussi un moment privilégié pour dire merci à celles et ceux qui ont œuvré en 2016 pour la communauté de communes du Savès.

Je pense tout d'abord à ceux qui travaillent au quotidien pour notre communauté de communes, c'est-à-dire à l'ensemble des agents intercommunaux. Dans tous les domaines, administratif, voirie, restauration scolaire, écoles, et accueils de loisirs associés à l'école, nos

agents accomplissent avec sérieux et dévouement leurs missions au service des populations et contribuent à l'image positive de notre communauté. C'est grâce à eux que les décisions des élus sont relayées en termes d'actions au plus proche de la population. Je tiens à les remercier au nom du conseil communautaire.

Je pense ensuite en ce début d'année à tous nos partenaires qui accompagnent, appuient et renforcent l'action sur notre territoire.

Je remercie les dirigeants et bénévoles de toutes nos associations partenaires :

Les associations partenaires du contrat enfance jeunesse, à savoir 123 soleil, la MJC de Monblanc, les Bons P'tits Loups et Bouton d'Or, essentiels pour notre action auprès des familles du territoire,

mais aussi tous les associations sportives, culturelles, et artistiques qui agissent dans le cadre des temps d'activités périscolaires en partenariat avec nos équipes d'animation.

Je souhaite saluer également le travail réalisé en concertation avec les directeurs et enseignants de nos écoles, ainsi qu'avec les services départementaux de l'éducation nationale, et tout particulièrement Madame Lavit et Monsieur Marque, Inspecteur de circonscription. L'école est une compétence importante pour notre territoire avec des enjeux essentiels. Nous devons travailler en étroite collaboration et partager mutuellement nos besoins et nos contraintes pour trouver les meilleures solutions.

Je remercie aussi le Pays Portes de Gascogne, le conseil départemental, le conseil régional et l'état pour l'aide qu'ils nous apportent ainsi que tous les autres acteurs institutionnels, publics, sociaux, éducatifs et économiques qui agissent pour la communauté de communes du Savès. Je tiens tout particulièrement à remercier Monsieur Bessin, trésorier du centre des finances publiques de Lombez pour ses nombreux conseils et son accompagnement en 2016.

Je remercie également Monsieur Hery, la société Micromu et l'imprimerie Cucuron pour le travail professionnel qui a été fait pour la rédaction et la publication de notre bulletin d'informations communautaires, et l'animation du site internet.

Je remercie enfin les 47 conseillers communautaires et leurs suppléants, merci pour votre travail,

merci pour votre assiduité et votre participation aux diverses réunions, merci pour votre confiance et vos encouragements, merci pour votre bonne humeur.

Les débats sont parfois animés, mais ils traduisent avant tout notre engagement, mais le plus important, c'est d'avoir plaisir à travailler ensemble, c'est d'avoir plaisir à se retrouver, et d'être d'accord sur l'essentiel.

En ce début d'année, je tiens à remercier tout particulièrement pour leur travail et leur dévouement, nos vices-présidents, Alain Sancerry, 1er vice-président en charge de la voirie, Jean-Pierre Cot, 2ème vice-président en charge des finances, Pierre Lacomme, 3ème vice-président en charge de la restauration scolaire, Thérèse Taulet, 4ème vice-présidente en

charge des écoles, de l'enfance et de la jeunesse, et Christian Daignan, 5ème vice-président en charge de l'aménagement et de l'économie, qui en 2016 a travaillé également sur l'important dossier du tourisme.

Aimé Jacquet avait dit « Ce n'est pas le fait de porter le même maillot qui fait une équipe, c'est de transpirer ensemble ». Cela s'applique parfaitement à notre exécutif communautaire et à l'équipe administrative, surtout en ce moment en l'absence temporaire de direction.

Thérèse, Alain, Jean-Pierre, Pierre et Christian, merci à vous cinq pour votre implication.

Avant de faire le bilan de l'année écoulée, il est important de rappeler en quelques chiffres ce qu'est aujourd'hui notre communauté de communes.

La communauté de communes, c'est :

32 communes, 10 000 habitants,

414 km de voirie,

12 écoles avec 37 classes et 850 enfants scolarisés,

Un dispositif d'accueil des enfants de moins de 3 ans,

9 accueils de loisirs périscolaires,

3 centres de loisirs associatifs,

un multi-accueil, un relais assistante maternelle et un lieu d'accueil enfants parents associatifs,

un centre de loisir associatif associé au collège.

L'action communautaire en 2016 s'est articulée autour des réunions du conseil communautaire et des commissions.

En 2016 ont eu lieu 9 conseils communautaires, 4 réunions du bureau communautaire, 4 réunions de la commission voirie, 2 réunions de la commission finances, 1 réunion de la commission économie aménagement de l'espace et 5 réunions du comité de pilotage tourisme, 12 réunions de la commission d'appel d'offres,

3 réunions de la commission école enfance jeunesse, 6 réunions de la commission menu, 5 réunions du comité technique.

Cela représente un total de 51 réunions de commissions, comités de pilotage et conseils communautaires et je passe sous silence l'ensemble des réunions avec les partenaires dans le cadre de la révision du contrat enfance jeunesse.

Vous l'aurez compris, le rythme de travail est soutenu. Ce n'est pas un choix, mais une nécessité. Le temps consacré aux réunions n'est pas le plus important, c'est surtout le temps de travail administratif qui en découle ensuite avec une équipe restreinte.

Concernant le bilan des actions menées en 2016, faire une liste exhaustive de tous les travaux serait bien entendu trop long et c'est sur les grands dossiers que j'ai souhaité revenir.

L'année 2016 a été en grande partie consacrée au transfert de compétences des communes vers l'intercommunalité, imposés par la loi NOTRe, promulguée le 7 août 2015.

Ce transfert concerne les zones d'activités économiques, la promotion du tourisme avec la création de l'office de tourisme du Savès, et les déchets ménagers dès le 1er janvier 2017.

Toutes les zones d'activités économiques, y compris celles créées avant 2003, relèvent maintenant de la compétence communautaire.

Pour les déchets ménagers, cette compétence sera déléguée au SICTOM sud-est dont le conseil syndical a décidé de conserver le même nombre de délégués, à savoir pour notre EPCI, 64 titulaires et 64 suppléants, soit 128 personnes, en sachant que nous ne comptons que 47 titulaires et 30 suppléants dans notre conseil communautaire. Nous ferons donc appel à des conseillers municipaux qui, chacun, une fois désigné, devront non plus représenter leur propre commune, mais les 32 communes du Savès.

De toutes ces nouvelles compétences transférées, c'est certainement le tourisme qui a nécessité le plus gros travail en 2016. Il s'agissait en effet pour les 47 élus communautaires de s'approprier une compétence jusqu'alors exercée par les offices de tourisme des deux centres-bourgs, Samatan et Lombez.

Je remercie à cette occasion les Présidentes de ces deux offices de tourisme, Mme Bisognani et Mme Berto, ainsi que leur conseil d'administration pour le travail effectué au cours des 4 dernières décennies.

L'office de tourisme du Savès avec un statut associatif loi 1901 a été créé en conservant les deux points d'information touristique de Samatan et de Lombez, avec 3 conseillères en séjour.

Bernard Beyria, Maire de Puylausic, est le nouveau Président de l'office de tourisme intercommunal. Je lui souhaite ainsi qu'à l'ensemble de son conseil d'administration et aux conseillères en séjour beaucoup de réussites dans tous les projets de l'office en 2017.

Le tourisme est une chance pour le Savès de par ses retombées économiques, mais également de par ses interactions structurantes et dynamisantes en faveur de la culture, du patrimoine, des paysages, de l'agriculture, du commerce de proximité ou encore du sport.

Le tourisme obligera, plus que toute autre compétence, à une interaction étroite entre la communauté de communes et ses communes membres, entre les bénévoles et les professionnels, entre les habitants et les touristes.

Nos atouts ne manquent pas : le marché de Samatan, la cathédrale de Lombez, le château de Caumont, des festivals de renommée, le bœuf gras de Montpezat, notre petit patrimoine d'intérêt, des paysages d'exception, la proximité de Toulouse, les sports nature (randonnée, cyclotourisme...), le tourisme vert et à la ferme, la gastronomie et peut-être et surtout notre ruralité et notre authenticité.

Il faudra mettre en avant notre culture de l'accueil en associant les habitants comme de véritables ambassadeurs, être audacieux en travaillant ensemble sur des offres touristiques adaptés et innovantes, accompagner les professionnels dans leurs projets et être engagé aux côtés des acteurs institutionnels du tourisme gersois.

L'office de tourisme du Savès sera le promoteur de cette nouvelle politique et réussira, j'en suis sûr.

Dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, l'année a été principalement articulée autour de la reconduction du contrat enfance jeunesse signé en décembre avec la caisse d'allocations familiales du Gers.

Les objectifs de développement pour la période 2016-2019 sont :

Pour l'enfance : l'élaboration d'un schéma territorial de la petite enfance avec possibilité de création d'un nouveau multi accueil (nouveau site) (123 Soleil). Un diagnostic sera effectué au premier trimestre par une chargée de mission.

Pour la jeunesse, ce sera le développement de l'offre d'accueil de l'ALSH extrascolaire pour le site de Cazaux Savès (Bons p'tits loups) et pour les sites de Samatan et Monblanc (Mjc Monblanc), le développement de l'offre d'accueil péri et extrascolaire pour les Ados sur Samatan (Mjc Monblanc), ainsi que le développement de l'offre séjours pour les 6-12 ans (Mjc Monblanc)

En termes de pilotage, il y aura une revalorisation de la coordination et un prise en charge de 9 formations BAFA / BAFD.

La CAF est notre partenaire essentiel pour la politique enfance jeunesse et, pour la période 2016-2019, c'est un montant de près de 927 000 € d'aide financière qui sera prévu pour venir en soutien aux actions réalisées sur notre territoire. La prestation de service ordinaire représentera 622 000 €.

Au final, à travers ce partenariat, ce sera 1503 euros d'aide par enfant de moins de 4 ans et 446 € d'aide par enfant de 4 à 18 ans qui seront versés.

Ces aides résultent d'un travail de longue haleine que nous menons chaque jour en partenariat avec la CAF. Je rappellerai que contrairement à beaucoup de collectivités, notre diagnostic pour le contrat enfant jeunesse a été fait en interne avec le coordonnateur enfance jeunesse, sans faire appel à un cabinet d'étude dont le coût aurait été d'environ 30 à 40 000 euros.

Dans le domaine de l'école, les travaux de rénovation de l'ALAE et de l'école de Laymont seront terminés prochainement au 1er trimestre 2017 pour un montant d'environ 400 000 €.

Cela n'a pas été simple suite à la défaillance d'une entreprise, mais nous voyons enfin le bout du tunnel.

L'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation de l'école Yves Chaze a effectué un travail pendant 12 mois avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Un consensus s'est dégagé autour d'un projet partagé, ce qui était un prérequis indispensable avant toute analyse de ce projet par les élus.

Ce projet particulièrement lourd concernant près du tiers des enfants scolarisés dans le Savès sera présenté en conseil communautaire et étudié en 2017. C'est un projet essentiel, exigé sur le plan réglementaire. Il faudra néanmoins obligatoirement trouver une part de cofinancements conséquente pour pouvoir le réaliser en raison de son coût élevé.

Toujours en 2016, nous avons fini le déploiement d'équipements numériques dans chacune des 12 écoles du Savès, ce qui permettra aux enseignants et aux enfants d'écoles maternelles et élémentaires de bénéficier de ces nouveaux outils pédagogiques. Le montant de ces équipements a été au total d'environ 60000 € sur deux exercices budgétaires.

Enfin, en 2016, notre territoire a appréhendé le protocole relatif à l'évolution pluriannuelle de la structure territoriale du 1er degré dans le Gers. Ce protocole signé fin 2014 a pour objectif de réduire les écoles à 1 et aussi à 2 classes dans le Gers, en échange du maintien des postes du 1er degré.

La visite de Madame l'Inspectrice de l'Académie en juin dernier nous a fait comprendre que les 4 écoles à 1 classe de notre territoire étaient directement concernées.

Comme nous l'avions indiqué, il n'était pas question pour nous de hiérarchiser et encore moins de prioriser la fermeture d'une de ces écoles, toutes ayant des avantages et des inconvénients.

J'étais hier à une réunion du comité de pilotage de ce protocole. Le protocole se termine en décembre 2017 et ce sera après l'application automatique de la carte scolaire. En outre, les aides financières venant de l'état pour la rénovation de ces écoles à une classe seraient a priori supprimées.

Comme je l'ai dit, il est difficile de reprocher à un maire de ne pas vouloir la fermeture de son école de village, mais si une telle fermeture doit avoir lieu, il est essentiel qu'il y ait une cohérence dans les mesures prises entre l'ensemble des écoles concernées. Plusieurs réunions devront être programmées rapidement pour traiter ce dossier.

Dans le domaine de la voirie, ce sont près de 895 000 euros de travaux qui ont été réalisés sur environ 40 km de voirie intercommunale.

Soulignons notamment les travaux importants sur la voirie de Bézéril allant à Natais. Ces travaux ont consisté en des surlargeurs, des purges, et des renforcements de chaussée.

Le renouvellement du matériel voirie n'a pas été en reste non plus, avec un montant d'acquisition pour près de 149 000 euros, avec notamment l'achat d'un tracteur d'occasion pour 62 400 euros, d'une épareuse neuve pour 52 800 euros et d'un compacteur pour 18 000 euros.

En ce qui concerne les réseaux de télécommunication à très haut débit, le déploiement du très haut débit avance à grands pas sur tous les Savès. Le dernier raccordement du sous-répartiteur sera fait à Garravet au printemps.

Les opérations de montée en débit dans le Savès en 2017 sont les suivantes :

Cazaux-Savès : 19/01/16

Monblanc (concerne aussi Pébées) : 07/04/2016

Puylausic (concerne aussi Montégut-Savès) : 12/04/2016

Seysse-Savès : 10/05/2016, Montadet : 05/07/2016

Montpezat : 19/01/2017, Polastron : 21/03/2017

Et donc enfin Garravet : 13/04/2017

Les habitants des villages qui sont passés au très haut débit sont réellement stupéfaits de la différence dans leur utilisation quotidienne des outils numériques.

Rappelons que notre territoire avait été un des premiers à se mobiliser sur ce dossier dans le Gers dès décembre 2012 et à adhérer au syndicat Gers Numérique, associant le conseil départemental et les communautés de communes.

Ce projet est clairement une réussite collective pour le Gers et pour le Savès en particulier car 100% des Gersois bénéficieront d'au moins 8 Mbit/s au plus tard fin 2017.

Notre territoire a fait le choix de récupérer tous les sous-répartiteurs non éligibles aux aides de l'état par souci d'équité pour tous les administrés. Je rappelle que nous payons 90000 euros par an pendant 20 ans pour cette montée en puissance, soit 1.8 M d'euros, mais que le projet global est d'environ 90 M d'euros.

En 2016, notre schéma de mutualisation a été également approuvé, une démarche entreprise dès décembre 2014, qui a permis d'identifier les pistes de mutualisation avec 3 enjeux principaux :

- maintenir les services rendus aux administrés
- faciliter l'action au quotidien dans les communes
- permettre de réaliser l'action communale à des coûts plus intéressants.

Citons à titre d'exemple l'achat groupé de tables, de défibrillateurs ou encore la révision collective de nos contrats d'assurances.

Nous avons également eu l'intelligence collective de conventionner pour beaucoup de communes de notre territoire avec la communauté de communes de la Gascogne Toulousaine pour l'instruction des documents d'urbanisme en lieu et place de la DDT depuis le 1er mars 2016. Cette mutualisation a économisé à notre communauté de communes près de 90 000 euros que nous avions, je le rappelle, initialement prévus pour le recrutement de deux agents instructeurs.

Bref, dans un contexte économique difficile pour l'ensemble des collectivités et notamment nos communes rurales, vous le voyez, les projets du Savès avancent par la volonté des élus, le dévouement des agents de la communauté et l'engagement à nos côtés des autres acteurs institutionnels et associatifs du territoire.

Notre seul et unique objectif reste de servir le Savès et ses habitants.

Je souhaite que 2017 soit une nouvelle année de réussite pour le Savès et toutes ses communes.

Très bonne année à toutes et à tous.